

## Rapport de jury

Session d'admissibilité 2019-2020

Session d'admission 2018-2019

Président du jury :

Monsieur Pierre Lacueille

Inspecteur d'Académie

Délégué Académique à la Formation des Personnels de l'Education Nationale (DAFPEN)

### I. Données statistiques

#### A. Session d'admissibilité

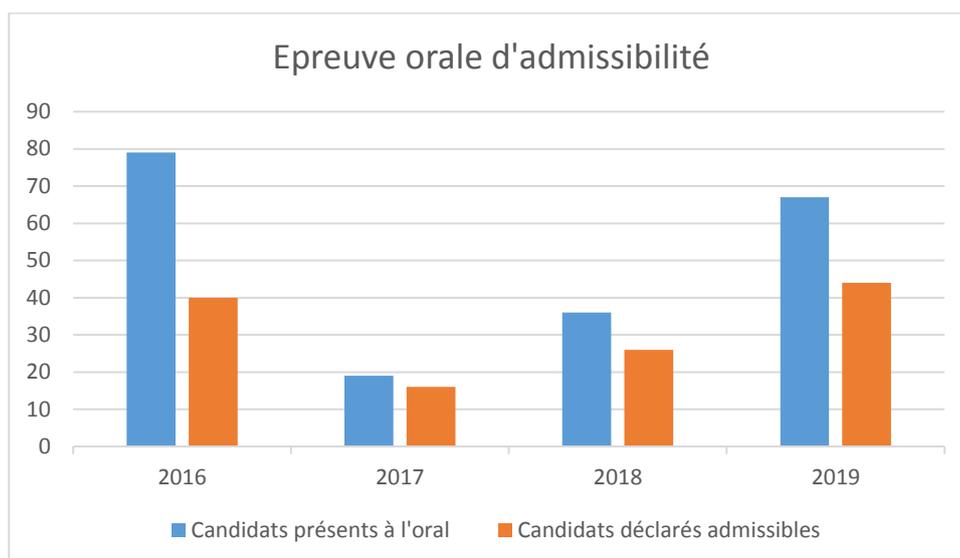
Les candidats devaient déposer leur rapport d'activité avant le 19 mars 2019. L'épreuve orale s'est déroulée les 9 et 10 mai 2019, au rectorat de Bordeaux, Tour de Sèze.

Nombre de candidats inscrits	91
Nombre de rapports d'activité déposés	77
Nombre de candidats présents à l'oral	67
Nombre de candidats déclarés admissibles	44

Bref rappel :

#### **Structure des épreuves :**

1. Un rapport d'activité de cinq pages (hors annexes) qui consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel, lequel s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, notamment dans le champ de l'accompagnement et de la formation.
2. Une présentation orale de 15 minutes devant le jury, suivie d'un entretien de 30 minutes qui a pour objet d'apprécier la motivation du candidat à devenir formateur, son expertise professionnelle, sa réflexion didactique, pédagogique et éducative, sa capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation



Session	2016	2017	2018	2019
Pourcentage de réussite	50,6%	84,2%	72,2%	65,6 %

## B. Session d'admission

La première épreuve d'admission (Epreuve de pratique professionnelle) a eu lieu entre le 4 mars et le 12 avril 2019 sur le lieu de la formation support de l'épreuve ou dans l'établissement de la personne tutorée par le candidat. La seconde épreuve (Soutenance de mémoire professionnel) s'est déroulée les 14 et 15 mai 2019, au rectorat de Bordeaux, Tour de Sèze.

Bref rappel :

### **Structure des épreuves :**

1. Une épreuve de pratique professionnelle, soit l'analyse de pratique dans le cadre de l'exercice du tutorat, soit l'animation d'une action de formation, au choix du candidat. Pour chaque option, un entretien de 30 minutes avec les examinateurs adjoints au jury suit la ou les phases d'observation (Cf. circulaire du 21 juillet 2015).
2. La soutenance d'un mémoire professionnel devant le jury, soit une présentation de 15 minutes suivie d'un entretien avec le jury. Le mémoire professionnel, préparé pendant la seconde année du cursus, est un travail personnel de réflexion portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation

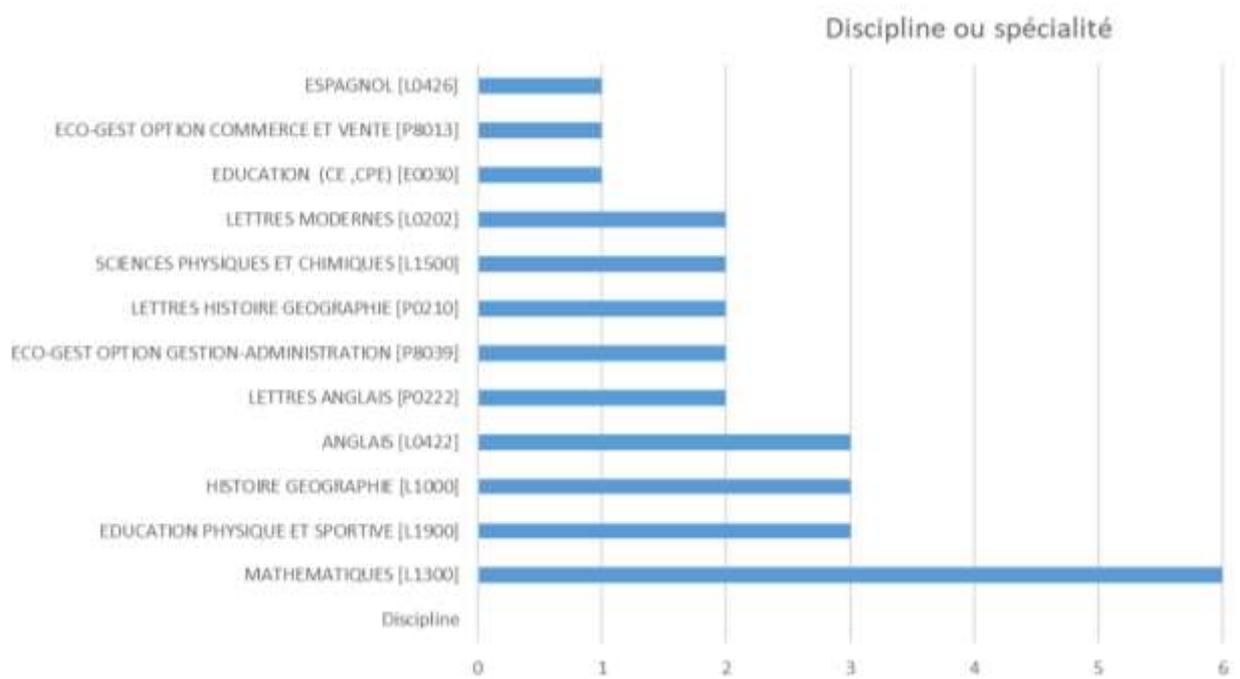
<b>Candidats* à l'admission 2019</b>						
<i>Entrants dans le cursus</i>	Retraits en cours de formation	Inscrits aux épreuves d'admission	Présents aux deux épreuves d'admission	Admis	Ajournés	Pourcentage de réussite des présents aux deux épreuves
<b>53</b>	25	28	<b>28</b>	23	5	<b>82 %</b>
<i>Session 2017-2018</i>						
<b>128</b>	54	74	<b>74</b>	60	14	<b>81 %</b>
<i>Session 2016-2017</i>						
<b>136</b>	23	113	<b>110</b>	95	15	<b>86 %</b>

\* Admissibles à l'issue des épreuves de mai 2018 et admissibles 2016 et 2017 en situation de report conformément à l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2015. Ajournés à la session d'admission 2018.

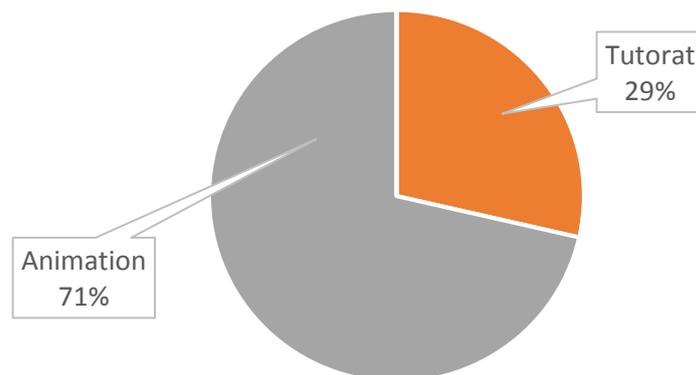
<b>Origine géographique des candidats présents aux épreuves</b>					
Département	<b>64</b>	<b>47</b>	<b>40</b>	<b>33</b>	<b>24</b>
Nombre de candidats	4	4	2	16	2
Part	14,3 %	14,3 %	7,1 %	57,2 %	7,1 %
<i>Session 2017-2018</i>					
Part	23 %	4 %	5,4 %	56,8 %	10,8 %
<i>Session 2016-2017</i>					
Part	11,8 %	3,6 %	14,6 %	61,8 %	8,2 %

<b>Grade des candidats à l'admission 2018 présents aux épreuves</b>				
Grade	Certifiés	PLP	Agrégés	CPE
Nombre de candidats	14	8	5	1

<b>Pourcentage de réussite par grade en 2019</b>			
Grade	Nombre de candidats présents aux deux épreuves	Nombre d'admis	Pourcentage
Agrégés	5	4	<b>80 %</b>
Certifiés dont EPS	14	11	<b>78,6 %</b>
PLP	8	7	<b>87,5 %</b>
CPE	1	1	<b>100 %</b>
<i>Pourcentage de réussite par grade en 2018</i>			
Grade	Nombre de candidats présents aux deux épreuves	Nombre d'admis	Pourcentage
Agrégés	18	17	94,4 %
Certifiés dont EPS	31	22	70,9 %
PLP	20	17	85 %
CPE	5	4	80 %



Option EPP



8 candidats ont passé l'épreuve de pratique professionnelle avec l'option « Analyse de séance dans le cadre de l'exercice du tutorat », 20 avec l'option « Animation d'une action de formation ».

## II. Compte rendu de jury

Le jury a constaté par rapport à l'année précédente une amélioration de la qualité des écrits tant pour les rapports d'activité (admissibilité) que pour les mémoires professionnels (admission). Il a rencontré des candidats enthousiastes et motivés, ce qui a permis des échanges intéressants lors des oraux.

Le jury est sensible à l'équilibre entre la loyauté et l'aptitude à la controverse professionnelle. Il attend des candidats qu'ils soient capables d'analyser leur parcours, leurs pratiques et qu'ils soient en mesure de proposer des solutions opérationnelles justifiées par les acquis de la recherche.

Trois attendus spécifiques seront développés avant de présenter, par type d'épreuve, les conseils du jury.

### A. Les points saillants à améliorer

Le jury met en avant des points que les futurs candidats sont invités à travailler : la posture de formateur, le lien avec le référentiel, l'articulation entre la théorie et la pratique.

#### a) La posture

Avant de s'engager dans le parcours menant au CAFFA, il paraît indispensable de mener une réflexion approfondie sur ce qu'est la posture du formateur. Le jury a constaté chez certains candidats à l'admission une difficulté à se positionner non plus comme enseignant mais comme formateur, dans la conception comme dans l'animation des formations. Il convient de prendre de la hauteur par rapport à son expertise disciplinaire, afin de bien mesurer ce que recouvrent les attendus du CAFFA. On rappellera que la certification n'est pas associée à une discipline particulière, en ce sens que si l'assise disciplinaire est indispensable, savoir la transcender dans une perspective interdisciplinaire ou transdisciplinaire est une compétence centrale ; c'est l'esprit même de la certification.

D'autre part, loyauté ne signifie pas servitude et/ou infantilisation. Les candidats doivent absolument réfléchir à leur positionnement professionnel : on peut constituer un soutien aux enseignants sans forcément être en désaccord avec l'institution que l'on doit servir et dans laquelle on inscrit son travail et sa dynamique de progrès ; on peut se montrer professionnel sans prendre la posture du bon élève.

#### b) Le lien avec le référentiel de compétences

Le jury tient à réaffirmer qu'il est impératif de s'appuyer sur le référentiel de compétences du formateur académique pour structurer son propos. On attend du candidat qu'il établisse des liens plus explicites que ce soit pour rédiger son rapport d'activité, pour le présenter ou bien lors de la soutenance du mémoire.

A l'issue des épreuves d'admissibilité 2019, le jury regrette de constater qu'il y a encore des candidats qui ne se soucient pas du référentiel de compétences du formateur académique sous prétexte qu'ils ont exercé la fonction depuis plusieurs années. Ces épreuves ne sont pas une formalité. Si les missions de formateur n'ont jamais été exercées, il est souhaitable que les candidats s'appuient sur les formations qu'ils ont suivies pour les analyser puis établir des liens étroits avec le référentiel.

Pour l'admission, il est conseillé de mieux articuler le contenu du mémoire au référentiel pour mettre en évidence les compétences de formateur acquises ou en voie d'acquisition grâce aux expériences professionnelles présentées.

c) L'articulation entre la théorie et la pratique

Beaucoup de mémoires d'admission ne sont pas suffisamment ancrés dans la pratique et laissent peu entrevoir les aptitudes du candidat à construire une formation et à en assurer la déclinaison concrète. Il conviendrait de travailler davantage l'articulation entre la théorie et la pratique pour ne pas en rester à une juxtaposition. Un défaut à éviter : se contenter d'exposer un catalogue de théories. Il faut mettre en cohérence contenus théoriques et pratiques professionnelles.

B. Vademecum

Epreuve	Les conseils des membres du jury
Admissibilité : rapport d'activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant de se présenter, anticiper la spécificité de la posture du formateur</li> <li>• Savoir prendre de la hauteur par rapport à son expertise disciplinaire</li>   <li>• Maîtriser le référentiel de compétences du formateur académique</li> <li>• Mettre en perspective son parcours professionnel en utilisant ce référentiel pour faire des liens explicites avec les compétences professionnelles du formateur</li>   <li>• Rédiger un rapport structuré (introduction, plan, conclusion) et concis</li> <li>• Relire et faire relire ce rapport, afin de vérifier l'orthographe, corriger la syntaxe et enrichir le vocabulaire</li> <li>• Prendre appui sur des exemples qui éclairent le discours</li> <li>• Étoffer la présentation du parcours par des références théoriques, bibliographiques, didactiques</li> <li>• Relier au contexte d'exercice</li> </ul>
Oral d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'entraîner avant l'épreuve</li> <li>• Respecter la durée de la présentation (15 minutes)</li>   <li>• Développer une des thématiques du dossier</li> <li>• Développer une approche analytique et critique</li> <li>• Utiliser des supports visuels simples et clairs (éviter la profusion)</li> <li>• Maîtriser les éléments de communication : élocution, position, niveau de langage, vocabulaire précis...</li> <li>• Se détacher de ses notes</li> <li>• Accepter la controverse, prendre du recul et répondre aux questions du jury</li> <li>• Prendre conscience du devoir de réserve et de neutralité d'un formateur</li> </ul>

Admission : EPP

Animation d'une action de formation :

- Avoir une bonne connaissance des textes officiels et s'interroger sur la posture du formateur
- Bien tenir compte du fait qu'il s'agit d'une épreuve de pratique : il ne s'agit donc pas tant de montrer aux membres du jury ses connaissances théoriques que sa capacité à les rendre **opérationnelles** dans une situation concrète, en les exploitant de façon pertinente au service de l'efficacité de l'action menée et en sachant réagir aux situations, y compris imprévues, qui surviennent lors de la formation
- Préciser clairement les enjeux et les objectifs de la formation et en proposer une illustration en tenant compte de la spécificité du public, anticiper les réactions d'un groupe et identifier les besoins des stagiaires
- Expliciter les étapes de la formation
  
- Utiliser au mieux les phases de mise en commun
- Se montrer capable d'une analyse distanciée sur la qualité de son intervention en termes d'implication des stagiaires
- Savoir justifier les choix opérés et proposer des pistes pour en améliorer l'efficacité, s'interroger sur le réinvestissement de la formation auprès des élèves
- Veiller à ce que les supports numériques soient lisibles

Entretien de tutorat

- Prévoir une organisation globale d'entretien et un cadre de questions, préciser à l'enseignant visité les points qui seront examinés et la manière dont se déroulera l'entretien. Travailler sur la chronologie du cours et faire une synthèse finale des points essentiels (points forts/faibles et remédiation éventuelle)
- Durant l'entretien avec le tutoré, le candidat doit montrer sa capacité à identifier les conseils pertinents relevant de la posture et ceux relevant des connaissances scientifiques et didactiques. Ces conseils doivent par ailleurs viser de façon explicite des progrès à court et moyen termes pour le professeur tutoré. Il peut par exemple aider le tutoré à mesurer les progrès accomplis depuis la dernière visite et identifier lui même ceux à accomplir, lui indiquer des lectures, lui demander un travail d'analyse...
- Durant l'entretien avec le jury : le candidat doit montrer sa capacité à justifier ses choix (hiérarchie des conseils donnés ; modalités d'entretien ...) ; à analyser les effets de son action et à prendre de la distance avec le cas du tutoré observé pour éclairer sa pratique d'autres exemples
  
- S'assurer que l'enseignant suive les remarques ou recommandations et les valide pour rendre l'échange compréhensible et efficace

<p>Admission : mémoire professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bien identifier ce qu'est une problématique professionnelle et percevoir l'intérêt pour soi et les autres de la traiter</li> <li>• Choisir une problématique qui ne soit pas trop restrictive et qui permettra de percevoir, non pas l'expertise du candidat dans sa spécialité, mais bien son potentiel à devenir un formateur généraliste</li>   <li>• Établir au plus tôt un plan du mémoire</li> <li>• Faire le lien entre les apports théoriques et la mise en œuvre sur le terrain. Ne pas simplement juxtaposer l'approche théorique et l'expérimentation pratique sans lien effectif mais bien croiser les deux aspects de cet écrit en étayant l'expérimentation par des références théoriques et inversement en liant les apports de la recherche à des pratiques</li>   <li>• Ne pas artificialiser le rapport entre la problématique et l'expérimentation, au besoin changer la problématique de départ plutôt que de constater que l'expérimentation n'a pas permis d'y répondre ou a finalement dévié du questionnement initial</li> <li>• Soigner le traitement des données et anticiper la collecte de ces données pour avoir un matériau de travail pertinent et réellement représentatif</li> <li>• Écrire souvent et solliciter régulièrement l'accompagnateur de mémoire</li> <li>• Ecrire avec clarté, concision, honnêteté, précision et une syntaxe correcte</li> </ul>
<p>Admission : soutenance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'entraîner à la soutenance (seul, devant un public ; en se filmant)</li> <li>• Ne pas faire de la soutenance une relecture du mémoire</li> <li>• Se détacher de ses notes</li> <li>• Utiliser l'outil numérique afin de soutenir le discours et ne pas se limiter à la lecture des diapositives</li>   <li>• Être disponible et à l'écoute des questions du jury</li> <li>• Oser faire des choix pédagogiques au cours de l'entretien</li> <li>• Adapter le dispositif de la formation en fonction de l'évolution des questions du jury</li> <li>• Être capable de proposer des variables, des critères d'évaluations au regard des questions posées</li>   <li>• Travailler sa posture professionnelle en se questionnant sur ce qu'est la mission de formateur</li> <li>• Garder à l'esprit que le professionnalisme du formateur se perçoit aussi dans la posture lors des échanges</li> </ul>